

Jonctions et conjectures de la mondialisation

Une introduction

Danielle DE LAME¹ & Jacinthe MAZZOCCHETTI²

Les interventions du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, au début des années 1980, visèrent à ouvrir les marchés en modifiant le rôle des États dont les dépenses devaient décroître à la mesure d'une participation accrue de leurs citoyens aux frais, notamment en matière de santé ou d'enseignement. Dans une belle cohérence, l'intégration au marché international – ou transnational – impliquait la décentralisation administrative, la promotion des cultures de rente, la privatisation de la propriété foncière, la mise en place des moyens de ces politiques tels que le cadastrage, un recours accru au droit formel, l'évaluation chiffrée des performances des États mis en compétition entre eux au regard de normes floues, par des procédures de *benchmarking* (Bruno 2008 : 28-37), etc., en bref, moins de dépenses publiques et un interventionnisme étatique au service de l'internationalisation. Sur le plan du développement comme sur celui de son étude – et de la gestion de la recherche dans son ensemble³ –, les implications sont nombreuses, des rêves de modernité au bouleversement des rapports de genre en passant par les modalités d'appréhension des faits sociaux en transformation.

1. Contexte politico-économique

L'acception du vocable de développement s'est déplacée à l'aune de la transformation du rôle des États pour inclure, dans le processus, l'intervention d'acteurs transnationaux divers. L'idéologie du développement, d'abord ancrée dans le nationalisme africain des indépendances, s'est trouvée rapidement confrontée, dans le contexte de la guerre froide, à la mon-

1. Musée royal de l'Afrique centrale, Tervuren, Belgique.

2. Université catholique de Louvain (UCL), Belgique.

3. Bruno, I. 2008., *À vos marques, prêts, cherchez. La stratégie européenne de Lisbonne*. Paris : Éditions du Croquant.

tée hégémonique des États-Unis. Peu de chefs d'États africains tentèrent effectivement de répondre au double défi d'une construction nationale ancrée dans le développement économique de leur pays. Dans la plupart des cas, l'enthousiasme des indépendances et la foi dans un progrès autonome s'enlisèrent dans le borbier de relations que beaucoup qualifièrent de néocoloniales. La « décennie perdue » des années 1970-1980, avec ses stagnations et ses désenchantements dus, pour une large part, à la conjoncture économique internationale (Bromley 1995), se conclut sur le mirage de l'agenda de développement accéléré que prônait, en 1981, la Banque mondiale, dans son célèbre rapport « Accelerated Development for Africa ». La vision économiste qui y présidait attribuait les dérapages à l'échec des États africains et articulait leur restructuration à des mesures de démocratisation et de décentralisation préluant, paradoxalement, à leur intervention accrue dans le cadre de réformes visant à la privatisation – notamment foncière – et à la sécurité⁴, en même temps qu'à une diminution des coûts de l'administration locale. En réalité, les Programmes d'Ajustement structurel (PAS) qui suivirent contenaient des mesures de stabilisation des politiques économiques nationales assorties, à une libéralisation du marché, des mesures qui eurent des incidences, notamment, sur les coûts des denrées alimentaires, les politiques de santé et d'enseignement. Les soins de santé cessèrent d'être gratuits s'ils l'étaient, les frais scolaires et l'alimentation furent plus coûteux, les emplois se raréfièrent. Une élite put saisir de nouvelles opportunités (Chabal & Daloz 1999).

Avec l'effondrement du bloc soviétique, « le kit néolibéral comprenant la mercantilisation, la privatisation et la libéralisation devenait l'agenda politique pour l'Afrique, non de l'Afrique (Shivji 2009 : 11) », et la conditionnalité de l'aide s'affichait. Les « catéchismes internationaux » modelaient la rhétorique de la modernisation qui avait pris le pas sur les proclamations d'autodétermination devenues obsolètes. L'échec des PAS et les critiques d'intellectuels infléchirent quelque peu, si pas les programmes des années 1980, du moins les bases de leur légitimation en y incluant des questions relatives aux institutions, à l'environnement, etc. sous des vocables aussi vagues qu'irrécusables en raison de leur connotation morale autant que de leur évidence, de la lutte contre la pauvreté à la protection du patrimoine tant matériel qu'« immatériel », ce dernier point n'étant qu'un des aspects de la mise en carte du « local » conférant à l'État – et à des instances externes – un pouvoir d'intervention dans l'établissement des critères (Hibou 2011 :

4. Ceci surtout à partir du 11 septembre 2001 mais avec des interventions antérieures, parfois massives, comme dans le cas du Rwanda d'après 1994. Remarquons avec Hibou la « décharge » des fonctions régaliennes sur les compagnies privées.

51 ; Panella chapitre 8⁵). D'aucuns ont pu considérer, dans une perspective marxiste, que le développement se confond avec « l'intégration des économies africaines dans les circuits du capital et des marchés internationaux sans transformation fondamentale (Shivji 2009 : 14) ». Ceci est, certes, un peu court. Cependant, l'amélioration des conditions de vie qu'impliquerait idéalement la notion de développement est loin de s'être produite et ne se produit pas davantage à l'ombre du slogan de « réduction de la pauvreté » ; en ce sens, il n'y a pas de transformation fondamentale. Le creusement des inégalités ne devrait cependant pas occulter les transformations qui ont touché les fondements des sociétés que le FMI et d'autres instances internationales entendaient intégrer au marché. Les réformes foncières et le cadastrage des terres sont l'exemple le plus clair de transformations qui touchent aux fondements, tant matériels qu'imaginaires (de Lame 1996/2005), des sociétés africaines. Ainsi, la résurgence d'organisations paysannes tente parfois d'approprier le devoir de cadastre et les représentations du développement qui se heurtent, dans la gestion de l'accès aux ressources, à des conceptions du rapport à la terre liées aux rapports idéologiques et pratiques de genre et de générations. Les projets de développements deviennent acteurs et instruments dans le positionnement politique lié aux critères de définition de l'autochtonie, tandis que les organisations paysannes et autres lieux de pouvoir peuvent s'appréhender comme des créations normatives organisant la rencontre des registres locaux (« traditionnels ») et étatiques dans la friche laissée libre par l'adoption de mesures sans décrets d'application, comme ce fut le cas de la décentralisation administrative au Mali (Kassibo 1997) et, de façon plus générale sur une « décharge » laissant libre court, à l'échelon local, au déploiement d'un clientélisme discriminatoire.

Le mieux-être de tous qu'impliqueraient la notion de développement et ses nouveaux moyens est entendu comme un effet secondaire de l'intégration au marché, la démocratie multipartite et l'égalité des « chances » figurant parmi les ressorts de la légitimation. La contrainte peut rester un instrument nécessaire du pouvoir, en particulier dans des situations excluant du progrès des fractions importantes de la population ; cette contrainte, le cas du Rwanda l'illustre, se combine avec, voire cède doucement la place à la persuasion, au « faire croire » (Hibou 2011 : 56) et à l'insinuation, par exemple hygiéniste, jusque dans l'intimité du quotidien. C'est que les ressorts de la légitimation se nouent à la rencontre de l'État et de ses sujets, dans les « douceurs insidieuses » de la domination, le désir d'État, de sécurité quotidienne, de normalité et de prédictibilité (Hibou 2011) et encore, sur l'aspiration à une participation à la modernité dans ses aspects tangibles

5. Lorsque nous référons aux auteurs des chapitres de cet ouvrage, nous indiquons le chapitre lors de la première référence, ensuite, nous indiquons le nom de l'auteur, sans plus.

que sont la consommation de biens iconiques, labellisant, par exemple, une « culture jeune », le « progrès à l'occidentale » (Ferguson 2006 : 18-19) ou l'accès à des technologies qui manifestent – dans le virtuel – l'acquisition d'une « place dans le monde » (*ibid.* : 6). La participation à des projets et à leur évaluation standardisée peut aussi être appréhendée à l'aune de ce désir de « place dans le monde » et de modernisme, tout comme l'adoption de formules creuses ou de modes normés de fonctionnement repris au catéchisme développemental en vogue ; le cas des mines de Madagascar étudié par Kraemer l'illustre dans le présent ouvrage. Au niveau des États, la rhétorique se doit aussi de correspondre aux formules « mondiales » lancées par le FMI et la Banque mondiale mais, à ce niveau, la correspondance ne se limite pas aux mots : démocratisation signifie organisation d'élections ; réforme foncière signifie privatisation de la terre ; hygiène signifie intrusion de l'État dans la sphère privée, etc. L'appartenance au monde a son prix dont celui de se reconnaître dans des vocables tels qu'« État en faillite » lorsqu'il s'agit, par exemple, de la République démocratique du Congo (Trefon 2009). Le rachat se fait, en quelque sorte, par l'adhésion à la mise en conformité aux normes mondiales d'autant plus abstraite que cette adhésion se mesure en référence à des termes flous dans le cadre d'évaluations par comparaison créant une compétition autocentrée par *benchmarking* ».

Dès lors, le rôle des États, et en particulier de ceux qui ne sont pas en position hégémonique, inclut, à des degrés divers, un rôle d'intermédiation entre « programmes mondiaux » et applications locales. La liberté des marchés se traduit, pour nombre des États africains, en termes d'ouverture régulée à l'exploitation internationale de leurs ressources, qu'elles soient naturelles, culturelles⁶ ou humaines⁷. Ni les réformes foncières, qui facilitent la concentration autant que les ventes, parfois massives, à des acheteurs étrangers (Moyo 2008), ni l'infléchissement des lois sur le droit de propriété intellectuelle en faveur des firmes pharmaceutiques des pays riches (Boidin 2002), pour ne citer que deux exemples, ne peuvent fonder la foi en les bienfaits du catéchisme. On peut, hélas, ajouter à ces deux exemples la prolifération des armes et les opportunités qui s'offrent ainsi, non seulement à leurs producteurs, mais aussi aux groupes en conflit (Boas & Dunn 2007) pour l'accès aux ressources (Serfati 2009). L'abandon, par les États, de certaines de leurs prérogatives, notamment en matière de sécurité, au profit de firmes internationales privées, un abandon que Béatrice Hibou qualifie de « décharge » constitue un « nouvel interventionnisme » qui « renvoie à

6. Nous entendons ici les produits de « culture », tels que le folklore, l'art et l'artisanat.

7. L'affreux vocable de « ressources humaines » traduit la dépersonnalisation technocratique des rapports de travail.

la gouvernementalité⁸ coloniale » (Hibou 1999b : 15) mais ne signifie pas, pour autant, un retrait de l'État. L'actuelle extraversion étatique résultant des conditionnalités redouble l'extraversion économique, avec des mesures visant à l'intégration aux marchés. Loin d'affaiblir nécessairement les États, cette configuration implique parfois, au contraire, leur renforcement autoritaire, en particulier lorsque leur légitimité repose principalement sur l'appui de puissances étrangères. L'État faible s'accommode alors d'autoritarisme extraverti au bénéfice personnel des dirigeants, l'internationalisation des rapports maintenant ainsi des pouvoirs sur des territoires nationaux (Reno 1999 : 135) en s'appuyant sur des réseaux clientélistes (*ibid.* : 140). Loin d'avoir rendu les États obsolètes, les programmes d'ajustement structurel et la libéralisation des marchés à l'échelle internationale les ont instrumentalisés, du moins en apparence, en leur imposant la responsabilité des mesures d'ajustement et de facilitation de l'accès aux ressources (Moyo & Yeros 2005 : 12-13) tout en créant de nouvelles opportunités dans les zones floues de l'intermédiation. Les privatisations multiformes ont transformé le fonctionnement et le rôle des États en resserrant leurs liens avec la sphère économique et en rendant poreuses les frontières « entre public et privé, entre économique et politique, entre licite et illicite » (Hibou 1995 : 14 ; Reno 1995 : 164), à tel point qu'on puisse parler de « gouvernement indirect » des États liant les grandes compagnies et les gouvernements (Hibou 1999 : 20). À titre d'exemple, la privatisation des terres peut ainsi aller de pair, sous couvert d'une image conforme aux attentes en matière d'indicateurs de progrès, avec la restriction au petit commerce privé désormais englobé dans le recours obligatoire à des intermédiaires fidèles au pouvoir en place, comme c'est le cas au Rwanda. Dans ce cas typique d'un État autoritaire dont la légitimité internationale repose sur la présentation d'un modèle impeccable de libéralisation, cette construction contient des opportunités de régulation intérieure renforçant le clientélisme qui le légitime auprès de la fraction dont il émane. Les coopérations africaines avec les grandes compagnies, dont les compagnies chinoises, s'inscrivent dans la ligne du néolibéralisme et demanderaient des recherches sur les nouvelles connections privées/publiques et leurs retombées à l'échelle du développement des pays africains où, comme le notait Hibou (2009 : 19), « les liens entre pouvoir politique et secteur économique privé, déjà très étroits, se sont depuis lors resserrés ». La Chine, en effet, développe son modèle propre, avec des effets

8. Le concept de gouvernementalité est emprunté à Foucault par Bayart (2004 : 11) et nous semble le plus apte à rendre compte des dynamiques que notre ouvrage investigate. En effet, ce concept renvoie « à une problématisation du pouvoir comme étant "une action sur des actions" (...) la globalisation instaure des rapports de pouvoir sans que ceux-ci excluent les pratiques par lesquelles nous nous l'approprions ». La prise en compte des dynamiques d'appropriation de la mondialisation est au cœur de notre approche.

au niveau des gouvernements, des ONG, des donateurs occidentaux et des institutions financières internationales. La mise en exploitation du pétrole ougandais serait un cas d'école (Brautigam 2009).

Ayant à l'esprit les réformes lancées par les institutions internationales et les transformations des rapports qu'elles impliquent en se conjuguant avec l'intervention d'acteurs extérieurs tels que les grandes compagnies minières, l'agro-alimentaire international ou l'humanitaire, intégrant aussi au tableau de nouveaux modes d'action sur les citoyens par le biais de produits culturels véhicules de modernité, on se trouve sur un terrain d'une grande complexité où se croisent des transnationalismes divers repris sous le vocable de mondialisation. À l'échelle nationale, celle où se jouent les postes lucratifs de l'intermédiation, des retours idéologiques mobilisateurs en appellent au panafricanisme face à la mondialisation, ou retournent à un nationalisme développementiste capable de désamorcer les tensions ethniques mobilisées, si opportun, dans le cadre de conflits auxquels les PAS et la compétition pour les ressources ne sont pas étrangers. Des tentatives d'intégration régionale ou de coopération reposant sur la réinterprétation d'anciens rapports transnationaux tels que l'élargissement et la revitalisation du Commonwealth à l'initiative de pays émergents sont encore peu étudiées ; tout en gérant des questions pratiques⁹, ces initiatives produisent, avant tout à usage interne des dirigeants des pays impliqués, une image dénouée des impératifs « mondiaux ». Ces relations régionales, toutefois, semblent peu interférer avec le processus plus général de la mondialisation économique et des rapports transnationaux qui la caractérisent, mais en être bien plutôt des instruments de coordination. Entre conformité aux attentes néolibérales et aspirations locales au bien-être, elles ouvrent un espace de représentation dérégulée, une réminiscence officielle d'autonomie en étrange décalage avec les intermédiations qui font désormais la trame du gouvernement des États, tout particulièrement de ceux des États africains internationalement faibles.

Cette évocation très sommaire de la transformation du rôle des États en Afrique encadre les textes rassemblés ici qui, tous, ont affaire avec la communication à l'interface des actions de développement au sens le plus large actuellement entendu. Les campagnes sanitaires à caractère transnational, les droits de l'homme et la justice, la mise en exploitation des ressources dans le respect du patrimoine, l'acquisition et la production de connaissances dans le contexte des interactions qui sont liées à ces programmes, sont désormais des champs pertinents à l'étude des relations de développement. Cette constatation a été à l'origine d'une réflexion sur les modalités et les objets de l'anthropologie du changement social et du développement.

9. L'Eastern Africa Community règle, notamment, la question du trafic commercial depuis la côte vers les pays enclavés que sont le Rwanda, le Burundi et l'Uganda.

À côté des études désormais classiques sur les systèmes relationnels découlant des interventions de développement, ont été produits des travaux sur les relations de gouvernement et les services publics qui constituent une base empirique ferme pour des travaux plus théoriques de science politique¹⁰. Les textes proposés dans notre ouvrage ont en commun de pointer le formatage des faits que rendent nécessaire les grandes orientations transnationales des rapports d'un « développement » dont les compagnies commerciales sont devenues des partenaires et, à la mesure de la multiplication des acteurs en présence dans un contexte décentralisé, la multiplication des canaux intermédiaires entre les usagers et les décideurs.

2. Vie sociale d'une anthropologie

Comme rappelé tout dernièrement dans les numéros des *Cahiers d'études africaines* consacrés à l'anthropologie du développement, « Les sciences sociales au miroir du développement » (Copans & Freud 2011) et de ceux de la revue *Ethnologie française* « Ethnographies de l'aide » (Atlani-Duault 2011), les deux dernières décennies ont incontestablement été marquées par l'ancrage progressif, dans le champ des sciences sociales, d'une anthropologie du changement social et du développement. Celle-ci se situe dans l'incarnation quotidienne des rapports sociaux à la charnière du mondial et du local (Piot 2005 ; de Lame 1996/2005). Cet ancrage a été le fruit d'une reconstruction progressive de la discipline anthropologique à laquelle l'Association euro-africaine pour l'anthropologie du changement social et du développement (APAD) a pris une part active, contribuant, notamment, à désenclaver la perception du « local » et en rétablir la dimension historique. Les nombreux débats qu'elle a favorisés et les productions scientifiques qu'elle a suscitées lui ont permis d'accumuler un capital de connaissances consistant qui éclaire, de façon empirique, les politiques de domination sur lesquelles s'appuie « le gouvernement du monde » (Bayart 2004).

Dans son adresse introductive au colloque dont une partie des textes présentés ici sont issus¹¹, Thomas Bierschenk brossait un panorama des styles américains et européens en anthropologie du développement dans une perspective historique où l'approche « apadienne » prend sa source. Nous renvoyons le lecteur à la publication de ce texte important pour l'histoire de la discipline et dont nous retiendrons ici l'essentiel. L'approche dévelop-

10. Voir notamment les travaux de l'école APAD, les travaux du CERI (Bayart, Hibou...) ou encore les travaux du Laboratoire d'anthropologie des mondes contemporains dirigé par M. Abélès.

11. Ce colloque, organisé par l'Association euro-africaine pour l'Anthropologie du Changement social et du Développement (APAD) s'est tenu au Musée royal de l'Afrique centrale à Tervuren (Belgique) et à l'Université catholique de Louvain à Louvain-la-Neuve (Belgique) en décembre 2007.

pée par l'APAD à partir des années 1970¹², si elle a évolué, repose sur les postulats suivants : accent sur l'analyse empirique des faits de développement entendu comme dispositif d'action de « développeurs » sur d'autres groupes sociaux. Enracinée « dans les pratiques sociales et les expériences quotidiennes des acteurs » (Bierschenk 2009 : 162), en l'occurrence, les pratiques sociales participant des actions de développement, l'anthropologie est méthodologiquement équipée pour leur étude et, mettant à l'écart les considérations normatives, revendique des ambitions théoriques sans pour autant cesser d'être aussi une anthropologie appliquée (*ibid* : 162-163). Dans la mouvance de Jean-Pierre Olivier de Sardan surtout, des chercheurs ont développé un style propre de recherche ancré dans l'empirique, fondé sur des méthodologies rigoureuses en lien avec une réflexion théorique (Olivier de Sardan 1995 ; Olivier de Sardan & Blundo 2003 ; Olivier de Sardan 2008). Cette approche « par le bas », pour reprendre une expression de Bayart, prend pourtant en compte tous les intermédiaires, les « courtiers en développement », dans la mise en œuvre des projets autant que des politiques. Il en résulte une abondante littérature produite par des chercheurs européens et africains à travers les réseaux où se retrouvaient, à l'occasion, des chercheurs anglo-saxons et américains, une littérature qui reflète cette orientation particulière, produit d'approches distinctes mais non divergentes avec des chevauchements entre pratique du, et recherche sur, le développement et, en arrière-plan, notamment, l'influence de Max Gluckman et de l'école de Manchester.

Bierschenk rappelle la longue tradition américaine d'un engagement actif des anthropologues dans les pratiques de développement dont témoigne, notamment, l'emploi massif d'anthropologues par l'USAID dès les années 1970. Remarquons que cette pratique remonte à une époque où développement se confondait avec colonisation et que cette entreprise d'expansion des gouvernements et des marchés a contribué au développement de l'anthropologie comme l'illustrent notamment les cas célèbres de Boas, Mead ou, en Grande-Bretagne, Evans-Pritchard. Il ne nous semble pas pouvoir attribuer au contexte de la guerre du Vietnam un ternissement de l'optimisme pour l'ingénierie sociale : ce contexte, au contraire, fit bouillonner de nouvelles perspectives à partir des universités auxquels les anthropologues appartenaient historiquement, puisant leurs sources et leurs ressources dans les méandres politiques des contacts interculturels. Si Mead avait, des décennies plus tôt, été financée pour apporter une réponse à des problèmes américains de société, les mouvements sociaux américains et européens des années 1960 et 1970 portèrent davantage la réflexion anthropologique vers des sujets qu'avaient soulevés la colonisation et la décolo-

12. Pour un aperçu détaillé des thèmes traités tout au long des trente-deux numéros du *Bulletin de l'APAD*, voir <http://apad.revues.org>

nisation. Nous rejoignons pourtant Bierschenk sur le fait que ce contexte fut le berceau d'une critique radicale du développement qui s'est cristallisée dans la théorie néodépendantiste. Cette théorie, en dépit des critiques que l'on peut formuler à son encontre, a plusieurs mérites dont nous retiendrons ici celui de mettre en exergue « la centralité du pouvoir dans le développement » (2009 : 177) ; d'insister sur l'enchâssement des projets dans des interventions plus larges ; de « relier le développement à d'autres pratiques de production du monde ». Parallèlement, et poussés par des nécessités matérielles autant que par une confiance personnelle, des anthropologues, en effet, dans la foulée d'une collaboration plus ancienne, furent enrôlés par de grandes agences de développement telles que USAID. Progressivement, à l'interface d'une anthropologie engagée (Singleton 1991 ; Bierschenk, Blundo, Jaffré & Tidjani Alou 2010) pour une transformation des rapports de force et une prise en compte du point de vue des usagers, d'une part, et d'une anthropologie rigoureuse ancrée dans les traditions théoriques et méthodologiques de la discipline, s'est dégagée une réflexion, voire un courant, dont l'APAD est la plaque tournante. La dimension empirique y vient, non seulement à l'appui de ses ambitions théoriques, mais elle en constitue la matière première. De l'observation des pratiques, et tenant compte aussi de courants culturalistes, découle, selon nous, la nécessité de prendre en compte, dans la ligne des travaux de Bayart et Hibou, des pratiques insinuantes de « réformer le sujet » pour l'amener, « sur le mode collusoire », à être partenaire des stratégies néolibérales. Par ce biais, la production de consommables culturels pourrait trouver à s'ancrer dans les pratiques politiques, mais nous ne nous y aventurerons ici que par la bande, sur le terrain de politiques extraverties instrumentalisant un désir de modernité (des gouvernants et/ou des gouvernés), comme, par exemple, dans les chapitres de Mazzocchi sur les stratégies étudiantes au Burkina Faso ou d'Inglelaere sur le néo-traditionalisme rwandais produisant un discours de réconciliation à usage international. L'analyse de Hibou montre bien comment la promotion du « développement » qu'elle qualifie de « variante du populisme », « modifie les représentations de l'État et de l'espace politique et, ce faisant, les processus de légitimation. L'État est désormais légitimé par ses "résultats" en matière de lutte contre la pauvreté ou de libéralisation, de sa capacité (...) à engendrer les conditions de la richesse privée, quelle que soit la réalité de la situation et du contexte » (Hibou 2011 : 136). Les évaluations et audits sont les moyens de rendre compte de ces « résultats », selon des mises en forme propres qui en facilitent la lisibilité. Tandis que les ministères se légitiment dans leur usage des statistiques, « les experts jouent un rôle d'articulation du local et du global » (*ibid.* : 142), comme l'illustrent ici les chapitres relatifs, notamment, aux systèmes d'alerte précoce (Enten chapitre 7) et de mise en exploitation minière (Kraemer chapitre 11 ; Luning chapitre 10).

Le projet scientifique de l'APAD est fondé sur l'étude des processus sociaux qui découlent des phénomènes de développement en Afrique et adopte une posture tout à fait particulière en rétablissant le contexte (historicité des approches) et en intégrant les perspectives d'une pluralité d'acteurs dans l'analyse des dynamiques en jeu. En outre, si la mouvance « apadienne », à travers les chercheurs qui constituent l'association ou s'en inspirent, se déploie dans la sphère de la recherche fondamentale en privilégiant la méthode ethnographique classique, elle cherche aussi à promouvoir le dialogue entre chercheurs en sciences sociales africains et européens et opérateurs du développement, interrogeant, par exemple les rapports entre recherche et expertise. L'expérience du LASDEL¹³ qu'expose Olivier de Sardan dans cet ouvrage est un exemple de promotion d'une recherche de qualité ancrée dans les processus de développement, tant du côté des projets que de leur expertise. Consacrées initialement à l'étude empirique des interactions induites par les dispositifs de développement, les approches de l'APAD ont évolué vers des recherches sur les transformations intéressant les espaces publics africains, soumis à des politiques publiques internationales promouvant la décentralisation, la « bonne gouvernance » et le soutien des initiatives issues de la « société civile » entendue comme base associative. Prenant en compte une pluralité d'acteurs et de points de vue, ces approches ont intégré les processus de formation normative, créant des liens interdisciplinaires significatifs. Les travaux de nombreux chercheurs engagés dans la mouvance de l'APAD ont montré que ces thèmes, jadis considérés comme moins nobles par l'anthropologie académique, recevaient, d'être soumis aux méthodes rigoureuses de l'anthropologie, un éclairage complémentaire à celui des sciences économiques et politiques, dégageaient de nouvelles perspectives de recherche et nourrissaient leur réflexion.

D'une anthropologie centrée sur les projets, les chercheurs de la mouvance « apadienne » sont passés, depuis une dizaine d'années, à celle de la délivrance des services publics, des bureaucraties et de l'État, à travers des études qui restent fondées sur la recherche empirique et ont suffisamment fait école pour se réclamer du nouveau vocable de socio-anthropologie, comme l'évoque Gruénais (chapitre 1) dans le présent ouvrage. Cette évolution, d'où se dégagent les domaines de la santé, de l'éducation, du droit (notamment du droit de propriété en matière foncière) et du système judiciaire (Bierschenk 2009 : 181) nous semble devoir prendre en compte les actions combinées des acteurs avérés du développement et les pratiques plus collusoires, persuasives ou clientélistes qui emportent l'adhésion des acteurs. À cet égard, lorsque les anthropologues tentent d'appréhender les

13. Laboratoire d'études et de recherches sur les dynamiques sociales et le développement local, Niger.

significations locales du développement, ils ne peuvent faire fi des transformations des pratiques locales désormais enchâssées dans les produits de l'économie néolibérale, de ses techniques de persuasion apparemment dépolitisées (Kapferer 2008) et de ses modèles d'évaluation particuliers (Beunders 2008 ; Vaessen 2010). Les « projets » et les modes d'organisation des États sont désormais imbriqués dans une mondialisation multiforme qui tend, d'une part, à individualiser l'accès aux ressources et les relations au pouvoir, voire à atomiser les réseaux locaux en faveur d'une insertion dans des modes mercantiles de production et de consommation et, d'autre part, à les rendre impersonnelles, liées à des règles de droits supposées inflexibles et à des outputs « auditables »¹⁴. Le court terme se trouve institutionnalisé par les conditions de l'aide, en particulier par les modalités d'évaluation que celles-ci imposent. L'encadrement de la connaissance réserve, paradoxalement, des zones d'ombre où se déploient des stratégies d'aménagement et d'accommodation des règles selon des normes où les enjeux locaux du moment reprennent leurs droits comme l'illustre, dans cet ouvrage, l'étude des processus électoraux dans le delta du Niger (Mali) par Derrider (chapitre 15). L'application des modèles recourt à la persuasion avant de recourir, si nécessaire, à la coercition plus ou moins persuasive et se situe, dès lors, aux interfaces où se nouent l'appropriation locale des mots d'ordre et la mise en forme des enquêtes évaluant les effets de leur application ; plusieurs chapitres de notre ouvrage illustrent ces situations. La macro-économie, « entre processus normalisateur et mode de gouvernement » (Hibou & Samuel 2011 : 25), se nourrit de statistiques recueillies selon des méthodes questionnables (Enten), tout comme les techniques d'évaluation rapide à l'interface des projets et des actions humanitaires soumises à des impératifs politiques locaux (Enten, Ingelaere) et parfois infléchies par des présupposés liés au contexte de la consultance.

3. Interfaces cognitives, lieux de pouvoir

L'ensemble des textes présentés dans ce recueil a pour point commun de porter l'attention sur les interfaces du néolibéralisme où se jouent la persuasion autant que la paradoxale conditionnalité, où se débattent des doubles sens à l'ombre d'impératifs flous, où se déploient des stratégies, parfois divergentes, d'exécution et d'accommodement. Certains de ces textes analysent plus spécifiquement les positions intermédiaires d'individus et d'institutions situés à ces interfaces, les « courtiers en développement » (Bierschenk, Chauveau & Olivier de Sardan 2000). L'application de méthodologies rigoureuses aboutit à une perception nuancée et complexe

14. Pour une analyse de l'application du paradigme à la recherche académique, voir Bruno 2008b.

des situations de terrain et permet de mettre les apports de l'anthropologie classique et, en particulier des techniques ethnographiques, au service de l'étude des dynamiques de changement social et de leur induction volontariste par les processus de développement. La pratique de l'anthropologie sociale s'est trouvée améliorée de ces expériences tout en subissant parfois les conditions, notamment lorsque les impératifs et les bénéfices de la consultance interfèrent avec sa pratique. Les situations de terrain liées aux impératifs néolibéraux rendent compte de la diversité des champs où se meuvent ces dynamiques de fond, du culturel au juridique, en passant par l'administration et le politique, champs tous liés, quoique diversement, à l'économique. La diversité des situations présentées apporte matière à des postures comparatives qui permettent de formuler des propositions de « moyen niveau », éclaircissant la transformation du rôle des États, notamment dans le cadre de partenariats publics/privés et, plus généralement, dans des logiques de séduction, de conditionnalité et de *benchmarking*. D'être noués aux pratiques méthodologiques propres à des domaines charnières de la coopération au développement et de l'aide publique, ces travaux mettent en évidence, dans des postures comparatives, des effets et des styles communs qui éclairent des situations proches, par exemple à l'enseigne de la lutte contre la pauvreté. L'ouvrage édité par Hagberg & Widmark (2009) propose une réflexion qui dépasse les situations particulières (et trouverait bon usage dans la fonction publique de nos pays) et se concentre sur des aspects méthodologiques que nous abordons ici par la bande. Les auteurs, comme ceux de notre ouvrage, mettent en évidence le caractère central, dans la mise en œuvre de projets, des compréhensions multiples et des zones d'ombre et de pouvoir que cette multiplicité génère. Les textes proposés ici pointent la diversité des situations : des projets d'enseignement aux projets miniers, en passant par les promotions technologiques et l'aide humanitaire ou les processus électoraux, se posent des questions qui, toutes, relèvent de l'intégration au système économique dit mondialisé, avec tous les désirs d'appartenance que le vocable suscite, fût-ce sous un mode fétichiste, imitatif et consommatoire (Ferguson 2006).

Mises en relation avec les contextes internationaux, avec les circonstances sociopolitiques des récipiends de l'aide (et des destinataires des injonctions internationales), avec l'extraversion croissante de l'engagement de l'État et avec les transformations associées aux modernités émergentes, des recherches empiriques rigoureuses sur des terrains situés en Afrique subsaharienne constituent une entrée pour des approches comparatives et nourrissent une réflexion théorique en sciences politiques et en sociologie. Ces études pointent les impacts sociétaux de mesures générales promouvant l'application standardisée de dogmes traduits en processus de gestion et visant une inclusion dans l'économie de marché, plutôt qu'un accès à une hypothétique libre concurrence. Mettant en avant « le point de vue des

usagers », les études rassemblées ici mettent au jour des rapports de force dans le champ de la liberté organisée. Les intermédiaires de l'application de mesures congruentes aux mots d'ordre généraux autant que leurs destinataires finaux, eux-mêmes agents de leur acceptation relative, s'y trouvent représentés. Usagers du développement, les anthropologues, quant à eux, le sont à divers titres, qu'ils en évaluent les effets à travers la consultance – ce qui pose la question méthodologique de leur liberté à l'égard des commanditaires – ou dans le cadre de recherches académiques prenant le développement pour sujet. Lorsque les deux perspectives se rencontrent, ce qui est souvent le cas, se posent des questions qui débordent le domaine de l'anthropologie du développement même si elles sont formulées dans ce cadre : les canevas énoncés par Olivier de Sardan (chapitre 2) peuvent s'appliquer à tous les domaines de la recherche en raison de ses nouvelles modalités d'organisation.

Comme de nombreux travaux l'illustrent et comme le montre Gruénais dans ce livre, les « fondamentaux » de la discipline anthropologique, en l'occurrence, l'anthropologie de la parenté appliquée ici dans le contexte de la santé publique, gardent toute leur pertinence dans le cadre de l'anthropologie du développement. De façon plus générale, ce texte permet d'insister à nouveau sur l'importance des modèles locaux d'interprétation et de mise en forme des réalités pour comprendre les appropriations locales des mesures importées par les « projets » gouvernementaux ou non. L'attention aux conditions locales est l'ingrédient indispensable de l'appréhension des interactions de développement, d'aide humanitaire, ou de toute action volontariste sur les sociétés. Le chapitre de Huygens *et al.* (chapitre 14), portant lui aussi sur la santé, dans ce cas, l'amélioration des soins contre la tuberculose et le sida, témoigne de la difficulté d'accorder les bonnes volontés « centrées sur les patients » et la supériorité des normes scientifico-médicales mais plaide aussi pour une collaboration transdisciplinaire à la charnière de l'application des campagnes d'ONUSIDA. L'anthropologie de la santé se manifeste comme l'un des champs de l'anthropologie du développement. Ainsi que le remarque ici Olivier de Sardan, en Afrique, il est « impossible d'échapper au développement ». Ceci se traduit, dans le domaine de la recherche, par l'impossibilité, pour les socio-anthropologues de ce continent, d'échapper aux politiques d'expertise et de consultance, qu'il s'agisse des services publics, de la santé ou de l'agriculture. Le manque de moyens, l'absence de politiques nationales ou régionales de recherche, le manque de partenariats universitaires solides Nord-Sud, la raréfaction des bourses de mobilité Nord-Sud, la dégradation des systèmes d'enseignements, la fuite des cerveaux africains vers les pays du Nord et les séductions de la consultance sont, en Afrique de l'Ouest francophone à tout le moins, autant de handicaps pour une recherche de qualité en sciences sociales. Le brouillage

des frontières entre recherche et consultance nuit à la qualité de la recherche à la fois en ce que les termes de référence imposent des cadres limités au projet (sa durée et son objet) et, à plus long terme, brouillent les critères de scientificité de la recherche. Ce processus qui trouve de manifestations extrêmes en Afrique ne s'y limite pas et, outre les accents dégagés par Olivier de Sardan, pose la question évoquée par Bruno (2008) à propos des politiques européennes de recherche, pointant, avec d'autres (Kapferer 2008) les effets de la conditionnalité du financement de recherches sur des thèmes « orientés vers des politiques » et de durée limitée. Ce chapitre sur les limites de la consultance évoque quelques aspects proches de ces conditions. On peut s'interroger sur la contamination réciproque : les modalités d'évaluation des projets de développement n'auraient-elles pas été à l'origine d'évaluations managériales plus large, le monde étant désormais sous la loupe d'évaluations permanentes dont les résultats comparatifs sont garants, si pas de leur qualité scientifique, en tout cas, de bénéfices ultérieurs, les « bons éléments » portant moins des qualités intrinsèques qu'un certificat d'apparence de conformité (Enten). En guise de contre-exemple, Olivier de Sardan propose ici un retour historique et réflexif sur le LASDEL, discutant des forces mais aussi de la fragilité du projet, de ses spécificités et des difficultés de reproduire la même dynamique avec d'autres acteurs dans d'autres contextes. Il en reste que, dans certaines conditions indissociables de la volonté de les créer, une recherche de qualité peut être promue et développée. Comme le montre Pesche (chapitre 3) à propos de l'étude des organisations paysannes au Sénégal, la qualité des études portant sur les processus de développement est liée aux rapports qu'entretiennent les auteurs de ces études avec trois pôles : le champ académique, le champ du développement et le rapport aux intermédiaires de terrain, dans le cas de son étude, les organisations paysannes. Une des forces de l'analyse est de proposer des pistes d'ordre épistémologique, telles que la problématisation des questions de recherches qui incluent les organisations paysannes et leurs réseaux mais sans en faire des objets de recherche spécifiques. Pour l'auteur, la multiplication des organisations paysannes et leur mise en réseau dans des configurations institutionnelles originales ouvrent une nouvelle voie à l'analyse des transformations des processus politiques liés au développement rural et, plus largement, du fonctionnement politique des sociétés africaines dans le contexte mondialisé où les biens dénoués de leurs insertion sociétale particulière se trouvent libérés – ou reconfigurés – pour le marché.

Quel est, dès lors, le sort des modes locaux d'appréhension de ces processus dont la compréhension apparaît bien conditionner la participation aussi bien que les accommodements ou appropriations « en marge » ? Pour être résilience, et non marginalité, ces manœuvres impliquent, elles aussi, l'acquisition de l'idiome des interactions avec « le monde », l'accès à une

langue internationale, au langage et aux codes pratiques des interactions mondialisées : Kraemer et Saussey (chapitre 13) le montrent dans leurs chapitres respectifs et dans des domaines bien différents l'un de l'autre. Cette connaissance revêt plusieurs aspects, notamment ceux de ses modalités d'acquisition, du caractère symbolique du processus d'acquisition, des doubles sens possibles – et utilisables – à l'interface culturelle des interactions. Nous retrouvons ces aspects dans plusieurs chapitres de cet ouvrage, mais ils sont explicitement traités dans sa deuxième partie. Deux études de cas complémentaires sur les usages du savoir scolaire comme voie d'accès au monde (Mazzocchi et Fichtner, chapitres 4 et 5) abordent des aspects différents de ce « bien global ». Une analyse des réformes de l'enseignement primaire au Bénin, envisagées du point de vue de leurs récipiendaires/usagers, pousse Fichtner à interpréter les résistances au changement qu'elle observe comme une protection face au parachutage ininterrompu de réformes visant l'acquisition de compétences « universelles » dans le cadre des Objectifs du millénaire pour le développement et aux mécanismes d'évaluation qui les accompagnent inmanquablement. Le pragmatisme de l'approche par compétences trouve son écho dans le pragmatisme des étudiants universitaires qu'a interrogés Mazzocchi au Burkina Faso : leurs attentes déçues trouvent à se recycler dans un usage pragmatique de l'université comme voie d'accès au monde. Le campus devient le lieu de création de réseaux et de compétences « urbaines », d'une mondialité, au moins aussi utiles à l'accès à une profession ou, à défaut, à l'émigration, que le diplôme. En cas d'échec, restera le port d'une mondialité virtuelle, voire onirique. Les deux chapitres montrent un renforcement des stratégies individuelles en accord avec l'esprit des normes internationales dont les effets sur la « réduction de la pauvreté » se font attendre. Comme le montre cette anthropologie centrée sur les acteurs, l'incidence des décalages entre les buts des efforts prônés par les standards internationaux explicites des programmes pédagogiques et les réalités de terrain est importante et multiforme : elle ouvre les interstices de nouvelles échappées. Celles-ci peuvent se couler dans les modes encore efficaces de structuration du réel qui décentrent le savoir, transfigurent le désir d'appartenance au monde en culte du « souverain moderne » à la croisée « des rapports de force qui gouvernent hiérarchies sociales et hiérarchies imaginaires » (Bernault 2006 : 159). L'ouvrage de Tonda, *Le Souverain moderne. Le corps du pouvoir en Afrique centrale* (2005), pourrait livrer des clés à la compréhension de la place de l'imaginaire dont les effets, en politique autant, sinon plus, qu'ailleurs, sont réels. Une part de cet imaginaire est un produit fantasmé du désir d'appartenir au monde, une autre, qui lui est indissociable, produit une assise idéologique à l'interface de la légitimité nationale et internationale de gouvernements, ce qui apparaît très clairement dans le texte d'Ingelaere (chapitre 6) pointant la construction d'une « réalité de référence » par le gouvernement rwandais

aux prises avec un discours et des modèles internationaux de justice et de réconciliation. Dans une démonstration de fidélité à ces modèles, est produit, non seulement un discours qui épouse l'affirmation internationale du respect de traditions réifiées comme patrimoine local, mais une institution, les tribunaux *gacaca*, puisant leur légitimité dans un passé réinventé. Dans le contexte humainement tragique pour les Rwandais de l'après-génocide, un contexte pour le moins gênant sur le plan du non interventionnisme international des années qui ont précédé les faits, le recours à la tradition rassure une fierté bafouée. Il reste cependant à prouver l'efficacité de l'institution néo-traditionnelle sur le terrain qu'elle entend servir : la justice et la réconciliation. Il faudra alors construire une réalité que les faits démentent, une réalité de référence pour les discours que se renvoient les interlocuteurs internationaux et le gouvernement rwandais mais que démentent les complexités des situations réelles. Si ce chapitre est très prenant de par son thème, il en reste qu'il illustre parfaitement des processus plus généraux de construction de « réalités de référence » qui ne sont pas, à proprement parler, imaginaires mais créent des arènes pour les interactions dont découlent les bénéfices de l'appartenance au monde. Les références macro-économiques ou la construction de résultats à des enquêtes nationales (Enten) sont d'autres exemples à l'échelle des gouvernements.

Le modelage hégémonique de la perception est, en effet, un instrument primordial de la construction néolibérale des rapports internationaux dans le domaine de l'aide au développement et de l'aide humanitaire, comme le montrent plusieurs des textes présentés et, de façon plus particulière, les chapitres consacrés au retour aux campagnes de masse en matière de santé (Cavalli & van Dormael, chapitre 9), aux Systèmes d'Alerte précoce, dispositifs de collecte et d'analyses de données en matière d'aide alimentaire d'urgence (Enten) et à l'imposition de la « hiérarchie mondialisée des valeurs » au marché de l'art (Panella). Dans les trois cas, sont analysées les dynamiques intermédiaires qui courbent l'approche du développement « par recettes » au bénéfice de certains de ses courtiers. Les enjeux politiques de ces dynamiques sont particulièrement explicites dans l'étude des SAP en Éthiopie et des logiques d'arrangements (Hibou 2011) qui président à leur application. Le retour aux campagnes sanitaires de masse, s'il produit des effets bénéfiques, manifeste toutes les caractéristiques des actions rapides et à haute visibilité et laisse dans l'ombre le détournement des forces limitées du personnel de santé au profit de ces campagnes et au détriment des tâches habituelles. Ces campagnes mettent souvent en œuvre de nouveaux partenariats privés/publics, notamment entre de grandes fondations privées et des gouvernements nationaux, transformant le rôle des États et infléchissant leur administration. Un processus similaire s'observe dans les définitions liées au « patrimoine culturel » et à la classification esthétique par l'UNESCO, avec les déperditions de variation culturelle qui s'ensuivent et

une méconnaissance du marché local, de la vie anonyme des fouilleurs pour qui les trouvailles archéologiques font partie de l'économie quotidienne de survie et les inflexions que lui donnent les intermédiaires. Ces textes soulignent des dynamiques de biopouvoir, de gestion de masses et de flux dans l'ignorance des individus qui les animent (Atlanti-Duault 2011). Le souci de conformité des gouvernements à des normes externes se manifeste dans les trois cas et pourrait, à nouveau, en appeler à la notion de « réalité de référence » utilisée par Ingelaere dans son chapitre sur les tribunaux rwandais de proximité. Il s'agit de montrer ses succès agricoles quitte à renoncer à une aide, de réduire au seuil statistique acceptable le nombre de cas symptomatiques, de gérer économiquement la culture par réification et sélection d'items. Tous ces processus ont leurs incidences locales dans le champ du pouvoir où ils ouvrent de nouveaux espaces aux intermédiations... et créent aussi des risques d'exclusion.

La structuration mondialisée des espaces locaux et le pluralisme des normes qui en résulte portent à s'interroger, en effet, sur les rapports de force entre les niveaux de pouvoir et entre les acteurs impliqués dans ces grands projets aux acteurs multiples et où se mêlent développement et commerce. Une attention aux négociations, aux créations et aux empêchements montre l'entrecroisement des critères de compétence et de légitimité. L'injonction à la modernisation – efficacité, libre entreprise, évaluation standardisée des efforts, transfert de technologies, mise en compétition dans la course à cette modernité définie ailleurs et, en même temps, localement réinterprétée – est mise en tension avec l'ancrage dans le local, la responsabilité (traduite, notamment, en participation aux frais) des acteurs dans leur propre intégration au marché, leurs capacités à le faire et leur légitimité comme interlocuteurs de la médiation. L'usage de langues internationales, les positions locales ancrées dans des légitimités parfois non congruentes, voire contradictoires (Hagberg 2010), sont autant d'aspects que les études de cas révèlent ici: le succès dans la sphère économique n'est pas toujours concomitant à un statut religieux élevé mais tous deux sont sources de légitimité et, parfois, de rivalité. Dans les chapitres de Luning et de Kraemer, nous voyons des entreprises minières internationales jouer des rapports de force locaux pour s'implanter et contourner les règles internationales en matière de protection des sites, aussi bien que d'autres résistances. Il y apparaît aussi que les acteurs locaux ne sont pas totalement démunis face à ces implantations et aux nouvelles modalités d'exploitation que les firmes entendent imposer. L'arrivée de ces firmes ouvre aussi des opportunités pour la promotion de leaders davantage formés que d'autres aux interactions. Bien visible dans le cas de l'établissement de projets miniers au Burkina Faso et à Madagascar, ce processus devient plus visible encore lorsque l'introduction de nouvelles technologies – en l'occurrence les presses à Karité au Burkina Faso – sert de contrepoint comparatif aux

deux autres cas. Dans son chapitre, en effet, Saussey nous montre des femmes *leaders* principales bénéficiaires, sur le terrain d'un capital social, des dynamiques mises en œuvre dans le cadre de l'introduction des presses mécaniques, tandis que les rapports de genre s'en trouvent bousculés au bénéfice des hommes et que les femmes, perdantes en capital monétaire, retournent à leurs anciens outils. Les travaux de Lachenman (2008) ont montré le caractère « genré » de l'accès au savoir nécessaire à l'intégration dans des projets, comme aussi sont imbrication dans les rapports sociaux, les deux aspects étant indissociables. Les dimensions créatives aux carrefours de stratégies et de légitimités face à ces projets « privés/publics » comportent aussi des résistances, des accommodements et des indifférences (Hibou 2011). Sur les sites miniers – et sacrés – du Burkina Faso, l'État délivreur des titres fonciers voit son rôle mis en retrait de ceux des compagnies minières et des instances locales aux légitimités multiples. L'appât d'un gain peut pousser l'un ou l'autre acteur à recourir à des concepts concurrents de la propriété mais les représentations ne sont menacées qu'à plus long terme, à l'inverse de ce qui se passe sur le site malgache qu'a analysé Kraemer, dans la perspective d'une « arène locale » (Bierschenk, Chauveau & Olivier de Sardan 2000). Le parcours de l'implantation du site fait appel à des représentations qui peuvent légitimer des déplacements de population aux yeux de l'opinion publique : l'implantation du site minier, « rêve devenu réalité », s'appuie sur des registres moraux, les « catéchismes internationaux » dépolitisés de Hibou : lutte contre la pauvreté, sauvegarde de la biodiversité et bonne gouvernance... Elle est décrite comme un remède technique pour une ville malade et des populations apathiques et sans espoir. Si ces représentations sont localement produites, une production internationale de connaissance loin des complexités du terrain peut aller plus loin et faire l'impasse des gouvernements comme ce semble être le cas pour le Dodd-Frank Act américain qui tente de réglementer, entre OCDE, ONG locales et industries, la question de l'exploitation illégale des minerais en RDC (De Putter 2012). Cette méconnaissance du terrain par les instances internationales est, on peut le regretter, fréquente.

Ceci pose, de façon radicale, la question des rapports entre institutions internationales et autorités locales. Les États, dont le rôle se situe à la charnière de ces instances, sont les garants de mesures liées à la conditionnalité, telles que la décentralisation administrative et les mesures qui l'accompagnent, ainsi que les politiques de santé. L'ouvrage se termine sur trois chapitres qui plaident pour la prise en compte des dynamiques locales et des modes de faire et de voir qui leur donne forme, mais aussi de la complexité des liaisons, dans les deux directions, entre les instances internationales, les structures nationales de mise en application et les usagers. Ces aspects étaient déjà apparus dans nos précédents chapitres, mais, dans ceux qui suivent et closent notre ouvrage, la technicité des thèmes est un révélateur

de l'entrecroisement des dynamiques. Les campagnes conjointes de lutte contre la tuberculose et le sida qu'ont étudiées Huygens *et al.*, avec leurs aspects sociotechniques (approche centrée sur le patient et le sens de sa maladie en contradiction avec l'approche médicalisée promue qui, pourtant demande la participation des patients, y compris en termes financiers), leurs imbrications internationales (OMS, ONUSIDA qui donnent une légitimité et des orientations aux campagnes), nationales (campagnes organisées distinctement dans le cadre des ministères de la santé mais à intégrer pour des motifs à la fois médicaux et d'efficacité) et locales (prise en charge des patients). L'expérience que les auteurs de ce chapitre décrivent pour plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest met en évidence les ressorts divers des légitimités dont se réclament les acteurs à différents niveaux, avec des forces inégales. À l'extrême, nous montre Ciavolella (chapitre 12), se trouvent les exclus dont les peuls nomadisants sont le cas le plus exemplaire avec, pour source de légitimité ultime, leur nationalité liée à un territoire. Loin du facile paradigme ethnique, l'analyse en termes de rapports de pouvoir semble, en effet, plus en rapport avec les dynamiques d'exclusion. Ceux que nous décrit l'auteur sont doublement marginalisés dans le cadre d'une politique mauritanienne de sédentarisation qui véhicule une représentation de « la brousse » où, au retour de l'exil au Mali, ils se trouvent cantonnés. Dans la marge des communes décentralisées, sans accès, dans des régions dont ils ne sont pas originaires, aux réseaux clientélistes locaux qui leur donneraient une voix, ils aspirent à la modernité dont ils sont exclus, paradoxalement, faute de liens ancrés dans le passé. L'analyse d'une campagne électorale municipale, y compris le processus de vote, dans le delta du Niger (Mali) appuie cette optique. Derrider montre, dans son chapitre sur les élections au Mali, le renforcement de légitimités anciennes par la voie électorale, d'autant plus que la décentralisation et le transfert de pouvoirs et de compétences qu'elle implique font monter les enjeux. Il s'agit donc d'investir le territoire communal pour éviter la montée d'un outsider : les réseaux clientélistes remontant vers le centre paraissent garants de cette manœuvre.

En somme, ce livre est, certes, un plaidoyer pour des études « subalternes » rigoureuses, un courant qui, traduit dans la mouvance « apadienne », inclut, dans une approche « par le bas », tous les niveaux imbriqués de la remontée « vers le haut ». Il promeut, sous l'ombre des mots d'ordres néolibéraux, l'analyse rigoureuse des réponses locales à l'injonction de mondialisation et à ses processus d'application. S'il pointe des difficultés et des effets imprévus, sans porter de jugement pour autant, il met en évidence l'ancrage historique et social de ces réponses et les réorientations des dynamiques de pouvoir.

Bibliographie

- Atlanti-Duault, L. (dir.). 2011. « Ethnographies de l'aide ». *Ethnologie française* 3 (41). Paris : PUF.
- Bayart, J.-F. 2004. *Le Gouvernement du monde. Une critique politique de la globalisation*. Paris : Fayard.
- Bernault, F. 2006. « Autour d'un livre : Joseph Tonda ». *Politique africaine* 104 : 159-164.
- Beunders, H. 2008. « The End of Arrogance, the Advent of Persuasion : Public Art in a Multicultural Society ». In *The State and the Arts*, Kapferer, J. (ed.). Oxford : Berghan, pp. 13-28.
- Bierschenk, T., Blundo, G. Jaffré, Y. & Tidjani Alou, M. (éd.). 2007. *Une anthropologie entre rigueur et engagement. Essais autour de l'œuvre de Jean-Pierre Olivier de Sardan*. Paris : APAD-Karthala.
- Bierschenk, T. 2009. « Anthropologie et développement. Historiciser et localiser les approches ». *Bulletin APAD* 31-32 : 161-192.
- Bierschenk, T., Chauveau, J.-P & Olivier de Sardan, J.-P. (éd.). 2000. *Courtiers en développement. Les villages africains en quête de projets*. Mainz/Paris : J. Gutenberg Universität/APAD-Karthala.
- Boas, M. & Dunn, K. 2007. *African guerrillas. Raging against the machine*. Boulder/London : Lynne Rienner Publishers.
- Bruno, I. 2008a. *À vos marques, prêts, cherchez ! La stratégie européenne de Lisbonne, vers un marché de la recherche*. Paris : Éditions du Croquant.
- Bruno, I. 2008b. « La recherche scientifique au crible du benchmarking. Petite histoire d'une technologie de gouvernement ». *Revue d'Histoire moderne et contemporaine* 5 : 28-45.
- Boidin, B. 2002. « Libéralisation et accès des pays pauvres à la santé. Quelles responsabilités des droits de propriété intellectuelle et des firmes ? ». *Mondes en Développement* XXX (120) : 63-74.
- Brautigam, B. 2009. *The Dragon's Gift. The Real Story of China in Africa*. Oxford : Oxford University Press.
- Bromley, S. 1995. « Making sense of structural adjustment », *Review of African Political Economy* XXII (65) : 339-348.
- Chabal, P. & Daloz, J.-P. 1999. *Africa Works: Disorder as Political Instrument*. Bloomington : Indiana University Press.
- Copans, J. & Freud, C. (dir.). 2011. « Les sciences sociales au miroir du développement ». *Cahiers d'Études africaines* 2-3 : 202-203).
- de Lame, D. 2005. *A Hill among a Thousand. Transformations and Ruptures in Rural Rwanda*. Tervuren/Madison : Musée royal de l'Afrique centrale/University of Wisconsin Press.
- De Putter, T. 2012. « Considérations et perspectives sur la question de l'exploitation illégale des ressources minérales dans la région des Grands Lacs et sur le "Dodd-Frank Act" américain ». In *Conjonctures congolaises. Chroniques et analyses de la RD Congo*, Marysse, S. & Omasombo, J. (dir.). Tervuren/Paris : Musée royal de l'Afrique centrale/L'Harmattan (coll. « Cahiers africains, n° 80).
- Ferguson, J. 2006. *Global Shadows. Africa in the Neoliberal World Order*. Durham/London : Duke University Press.

- Hagberg, S. & Widmark, C. (eds). 2009. *Ethnographic Practice and Public Aid. Methods and Meanings in Development Cooperation*. Uppsala : Uppsala Universitet.
- Hagberg S. 2010. « Démocratie à double façade », In *Révoltes et oppositions dans un régime semi-autoritaire. Le cas du Burkina Faso*, Hilgers, M. & Mazzocchi, J., (éd.). Paris : Karthala, pp. 295-306.
- Hibou B. 1999a. « De la privatisation des économies à la privatisation des États. Une analyse de la formation continue de l'État ». In *La Privatisation des États*, Hibou, B. (dir). Paris, Karthala: 11-132.
- Hibou, B. 1999b. « La "décharge", nouvel interventionnisme ». *Politique africaine* 73 : 6-15.
- Hibou, B. 2011. *Anatomie politique de la domination*. Paris : La Découverte.
- Hibou, B. & Samuel, B. 2011. « Macroéconomie et politique en Afrique ». *Politique africaine* 124 : 5-27.
- Kapferer, J. (ed.). 2008. *The state and the arts. Articulating power and subversion*. Oxford : Berghahn.
- Karpik, L. 1989. « L'économie de la qualité ». *Revue française de sociologie* XXX : 187-210.
- Kassibo, B. 1997. « La décentralisation au Mali : état des lieux », *Bulletin APAD* 14.
- Lachenmann, G. & Dannecker, P. (eds.). 2008. *Negotiating development in Muslim societies: gendered spaces and translocal connections*. Lanham : Lexington.
- Lapeyre, F. 2004. « La participation et ses pièges: identification des enjeux des DSRPs pour le développement durable ». In *Actes du colloque « Développement durable. Leçons et perspectives »*. Paris : Agence universitaire de la Francophonie.
- Lapeyre, F. 2006. « Objectifs du millénaire pour le développement : outils de développement ou cheval de Troie des politiques néolibérales ». *Alternatives Sud* 13 (1) : 1-13.
- Moyo, S. & Yeros, P. (eds). 2005. *Reclaiming the land. The resurgence of rural movements in Africa, Asia and Latin America*. London/Cape Town: Zed Books/David Philip.
- Moyo, S. & Yeros, P. (eds). 2005. « The resurgence of rural movements under neoliberalism ». In *Reclaiming the land. The resurgence of rural movements in Africa, Asia and Latin America*, Moyo, S. & Yeros, P. (eds). London/Cape Town: Zed Books/David Philip, pp. 8-64.
- Moyo S. 2008. *African land questions, agrarian traditions and the state. Contradictions of neo-liberal land reforms*. Dakar : CODESRIA.
- Olivier de Sardan, J.-P. 1995. *Anthropologie et développement. Essai en socio-anthropologie du changement social*. Marseille/Paris : APAD/Karthala.
- Olivier de Sardan, J.-P. & Blundo, G. (éd.). 2003. *Pratiques de la description*. Paris : EHESS.
- Olivier de Sardan, J.-P. 2007. « De la nouvelle anthropologie du développement à la socio-anthropologie des espaces publics africains ». *Revue Tiers Monde* 191 : 543-552.

- Olivier de Sardan, J.-P. 2008. *La Rigueur du qualitatif. Les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique*. Louvain-la-Neuve : Bruylant-Academia.
- Piot, C. 1999. *Remotely Global. Village Modernity in West Africa*. Chicago : University of Chicago Press.
- Reno, W. 1999. « La privatisation de la souveraineté et la survie des États faibles ». In *La privatisation des États*, Hibou, B. (éd.). Paris : Karthala, pp. 133-161.
- Serfati, C. (éd.). 2009. *Une économie politique de la sécurité*. Paris : Karthala.
- Singleton, M. 1991. « Le projet APAD et le projet du peuple » *Bulletin APAD* 2 : 26-29.
- Shivji, I. 2009. *Accumulation in an African periphery. A theoretical framework*. Dar es Salaam : Mkuki na Nyota Publishers.
- Tantchou J. 2008. « Les nouveaux acteurs de la lutte contre le sida : chevauchement et revendication d'utilité au sein des structures existantes ». *Médecine tropicale* 68: 299-304.
- Tonda, J. 2005. *Le Souverain moderne. Le corps du pouvoir en Afrique centrale* (Congo, Gabon). Paris : Karthala.
- Trefon, T., 2009, *Réforme au Congo (RDC). Attentes et désillusions*. Tervuren/Paris : Musée royal de l'Afrique centrale/L'Harmattan (coll. « Cahiers africains, n° 76).
- Vaessen, J., 2010. *Challenges in Impact Evaluation of Development Interventions: Opportunities and Limitations for Randomized Experiments*. Antwerp : Institute of Development Policy and Management, discussion paper 2010.01.